

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**Union -Travail -Justice**



---

**MISSION INTERMINISTERIELLE**  
**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME**

---

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE**

**ANNEXE A LA DE LOI DE FINANCES 2025**

## AVANT-PROPOS

**Les PAP sont présentés dans des documents par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

## TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME</b>	<b>4</b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>5</b>
PERIMETRE DE LA MISSION	5
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
<b>RECAPITULATION DES CREDITS</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>14</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	14
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES ACTIONS	15
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>16</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	16
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	17
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>23</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	23
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	24
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>25</b>
AUTRES DEPENSES	25
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	27
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>28</b>
<b>PROGRAMME TOURISME</b>	<b>29</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>30</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	30
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	31
PRESENTATION DES ACTIONS	32
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>33</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	33
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	34
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>40</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	40
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	41
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>42</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	42
AUTRES DEPENSES	43
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>44</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>46</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	46
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DES ACTIONS	47
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>48</b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>48</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	54
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	55
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>56</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	56
AUTRES DEPENSES	57
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>58</b>

# MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

## PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Cette mission est portée conjointement par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et par le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" a d'une part, vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement. D'autre part, elle est orientée vers le développement d'un tourisme durable qui prend en compte les dimensions socio-économique, culturelle et environnementale, afin de faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et au plan régional dans le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et culturel.

De plus, la mission prend en compte les enjeux de développement local sous leur angle juridique et institutionnel qui relèvent de la Direction Générale de la Décentralisation. En revanche, elle ne prend pas en compte les enjeux de développement local sous l'angle de la tutelle des collectivités locales et de la participation citoyenne qui sont du ressort de la Direction Générale de l'Administration du Territoire.

Puis, elle ne recouvre pas la Gestion des parcs nationaux, le désenclavement des parcs et autres sites touristiques, la Construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences, la création ou l'amélioration des aéroports ou des routes, l'amélioration de la desserte aérienne, l'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime et l'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de leurs pièces.

Cette mission dont les responsables des programmes sont le Directeur Général de l'Aménagement du Territoire, le Directeur Général de l'Hôtellerie, le Secrétaire Général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat est mise en œuvre par quatre (4) Directions Générales, un (1) secrétariat générale et un opérateur pour le Tourisme :

- la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT);
- la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL);;
- la Direction Générale du Tourisme (DGT);
- la Direction Générale de l'Hôtellerie (DGH);
- le Secrétariat Général du ministère du tourisme et de l'Artisanat;
- l'Agence Gabonaise de Promotion et de Développement du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires et de la Décentralisation, du Tourisme durable, la mission est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes à vocation transversale suivants :

- coordination des politiques urbaines ;
- développement rural,
- infrastructures et équipements.

La mission est subdivisée en trois (3) programmes, à savoir :

- coordination des politiques de développement et appui à l'action locale;
- tourisme ;
- pilotage et Soutien à la politique du Tourisme et de l'Artisanat.

Le programme "**Coordination des Politiques de Développement et Appui à l'Action Locale**" a pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

Le programme "**Tourisme**" a pour vocation le développement d'un tourisme durable.

Le programme "**Pilotage et Soutien à la Politique du Tourisme et de l'Artisanat**" recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Il englobe toutes les fonctions supports à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission **Aménagement du Territoire et Tourisme** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme : Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	2	1	4	9	0	0
Programme : Tourisme	1	2	2	10	1	0
Programme : Pilotage et Soutien à la politique du Tourisme et de l'Artisanat.	2	0	4	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence de la mission aménagement du territoire et tourisme sont constitués par :

- la loi d'Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social (LODES) du Gabon ;
- la Loi N° 01/2014 du 15 juin 2015 relative à la Décentralisation ;
- la loi N° 04/2000 du 18 aout 2000, portant ratification de l'ordonnance N° 02/2000, du 12 février 2000 ; portant régime applicable aux investissements touristiques ;
- la loi N° 034/2020 du 22 mars 2021 portant réglementation du secteur Tourisme en République Gabonaise,
- l'Ordonnance N° 2/2000 du 12 février 2000 ; portant régime applicable aux investissements touristiques
- le Décret N° 00465/PR/MTPN du 18 mai 1976, réglementant les activités des agences de voyage,
- le Décret N° 1473/PR/HCTLCPN du 20 octobre 1987, réglementant la création et l'homologation des entreprises de loisirs ou à vocation Touristique,
- le Décret N° 1308/PR/MLSPVO du 28 décembre 2007, instituant des mesures de prévention contre le SIDA en milieu hôtelier,
- le Décret N° 01378/PR/MECIT du 22 novembre 2011, déterminant les critères et la procédure de classement des hôtels, restaurants et établissements assimilés
- le Décret n°000854/PR/MAT du 14 Novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire ;
- décret n°00112/PR/MDCDT du 10 avril 2020 portant attributions et organisation du Ministère de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires ;
- stratégie Directeur National d'Infrastructure ;
- stratégie Nationale d'Industrialisation ;
- stratégie d'Investissement Humain du Gabon ;
- le décret N°1145/PR/MTCST du 10 octobre 1989, complétant le décret N°168/PR du 26 janvier 1984 pour la création de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels (DGCH) ;
- le Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT) ;
- le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) ;
- le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- le document Gabon 2025 ;

- le décret n° 0237/PR/MMIT du 2 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels ;
- le décret n° 0236/PR/MMIT du 2 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale du Tourisme et des Loisirs,
- le décret n° 0314/PR/MMIT portant création et organisation de l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie.
- le n° 0184/PR/MT du 05 aout 2022, portant attribution et organisation du Ministère du Tourisme.

## PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes de la mission Aménagement du territoire et tourisme sont :

- Pour l'Aménagement du Territoire, l'élaboration des nouveaux textes organiques de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), de la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL) et de la Direction Générale de la Décentralisation,
- Pour le Tourisme, le projet d'élaboration d'un code du Tourisme, l'élaboration des décrets et arrêtés relatifs à la loi d'orientation en matière du Tourisme.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Au cours des dernières années, la mission n'a pas obtenu de bons résultats. En effet, les objectifs définis dans le PAP, n'ont pas pu être atteints pour la majorité. Les raisons de ce résultat mitigé sont principalement de deux (2) ordres :

- l'absence de budget d'investissement notamment pour le programme coordination des politiques de développement et appui à l'action locale ;
- l'absence de budget d'investissement, notamment en moyens roulants, en immobiliers et mobiliers pour le programme tourisme
- les difficultés liées à l'obtention du paiement des crédits du titre 3 pour le fonctionnement quotidien de l'administration et la mise en œuvre de certains projets.

Face à ces difficultés, les Programmes composant cette mission ont développé pour chacun, des stratégies pour avancer tout de même sur les objectifs ne nécessitant pas de gros moyens. Il s'agit notamment de la rédaction des textes législatifs en régie pour le Programme Coordination des Politiques de Développement et Appui à l'Action Locale.

## OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

**OBJECTIF N°1 : Produire d'ici 2025, deux (2) documents de planification spatiale afin de réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements de développement sur l'ensemble du territoire national.**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Un (1) rapport de mission d'exploration et de sensibilisation pour la réalisation d'un PAD est produit.
- Résultat annuel attendu 2 : Un (1) rapport diagnostic pour la réalisation d'un PAD est élaboré.
- Résultat annuel attendu 3 : 50% des documents de planification spatiale sont élaborés ;

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Un rapport de mission d'exploration et de sensibilisation pour la réalisation des PAD	Nombre	-	1	1	1	2
Un rapport diagnostic pour la réalisation d'un PAD	Nombre	-	1	1	1	2
Taux d'avancement de l'élaboration des deux (2) documents de planification spatiale	Pourcentage	-	50	50	50	100

Source des données : DGAT/DGAAL

## OBJECTIF N°2 : Rendre effectif le transfert des compétences aux Collectivités locales

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Deux réunions des commissions provinciales de la Décentralisation tenues
- Résultat annuel attendu 2 : Deux réunions du Comité Technique de la Décentralisation tenues
- Résultat annuel attendu 3 : Deux réunions de la commission nationale de la Décentralisation tenues

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Deux réunions des commissions provinciales de la Décentralisation tenues	Nombre	-	-	2	2	2
Deux réunions de la commission nationale de la Décentralisation tenues	Nombre	-	-	2	2	2
Deux réunions du Comité Technique de la Décentralisation tenues	Nombre	-	-	2	2	2

Source des données : DGAT/DGAAL



**OBJECTIF N°3 : METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DEVELOPPEMENT ET A LA PRATIQUE DES ACTIVITES TOURISTIQUES D'ICI 2025**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir contrôlé cent (100) établissements touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir identifié six (6) zones d'intérêt touristique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir édité sept mille (7000) flyers indiquant les conditions d'entrée des touristes et hommes d'affaires au Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir formé vingt (20) agents de la Direction Générale du Tourisme aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statiques du tourisme.
- **Résultat annuel attendu 5** : Constituer 30 % de la base de données des différents sites et potentialités touristique du Gabon (photothèque, vidéothèque Sonothèque...) dans le but de mieux valoriser et promouvoir la destination Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Elaborer un plan marketing et de communication pour mieux promouvoir la Destination Gabon.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'établissements touristiques contrôlés	Nombre	-	-	100	200	500
Nombre de zones d'intérêt touristique ayant été identifiées	Nombre	-	02	06	10	15
Nombre de flyers indiquant les conditions d'entrée des touristes et des hommes d'affaires au Gabon	Nombre	-	5000	7000	10000	20000
Nombre d'agents de la Direction Générale du Tourisme formés aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques du tourisme	Nombre	-	-	20	30	50
Taux de réalisation d'une base de données	Pourcentage	-	-	30	40	100
Plan marketing élaboré	Nombre	-	-	1	0	1

**Source des données** : (Direction Générale du Tourisme (DGT), Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOURL), acteurs et opérateurs du secteur privé)

**OBJECTIF N°4: DISPOSER D'UNE HÔTELLERIE RÉPONDANT AUX STANDARDS INTERNATIONAUX D'ICI 2026**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir contrôler cent (471) établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir classés (30) établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir organisé la formation des agents recenseurs ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir organisé une (1) formation de mise à niveau des agents en anglais
- **Résultat annuel attendu 5** : La labélisation de 20 établissements hôteliers et Touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Fédérer 30 opérateurs privés du Tourisme.

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'établissements d'hébergement et de restauration contrôlés	Nombre	0	100	471	471	500
Nombre d'établissements d'hébergement et de restauration classés	Nombre	0	08	30	35	40
Nombre de formation de agents recenseurs	Nombre	-	-	01	01	03
Nombre de formation de mise à niveau des agents en anglais	Nombre	-	01	01	01	04
Nombre d'établissement à labéliser	Nombre	-	0	20	40	100
Nombre d'opérateurs à fédérer	Nombre	-	0	30	50	100

Source des données :

## RECAPITULATION DES CREDITS

### RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
4.199	Coordination des politiques de développement	1 106 502 455	1 055 417 170	-	1 055 417 170	1 055 417 170	1 055 417 170	1 106 502 455	1 055 417 170	-	1 055 417 170	1 055 417 170	1 055 417 170
4.199.1	Coordination des politiques territoriales	87 614 141	36 528 856	-	36 528 856	36 528 856	36 528 856	87 614 141	36 528 856	-	36 528 856	36 528 856	36 528 856
4.199.2	Contrôle et suivi des politiques territoriales	1 018 888 314	1 018 888 314	-	1 018 888 314	1 018 888 314	1 018 888 314	1 018 888 314	1 018 888 314	-	1 018 888 314	1 018 888 314	1 018 888 314
4.206	Tourisme	3 398 056 908	3 438 599 408	2 000 000 000	5 438 599 408	5 438 599 408	5 438 599 408	3 398 056 908	3 438 599 408	2 000 000 000	5 438 599 408	5 438 599 408	5 438 599 408
4.206.1	Valorisation du patrimoine touristique	2 346 821 616	3 387 364 116	2 000 000 000	5 387 364 116	5 387 364 116	5 387 364 116	2 346 821 616	3 387 364 116	2 000 000 000	5 387 364 116	5 387 364 116	5 387 364 116
4.206.2	Hôtellerie	1 051 235 292	51 235 292	-	51 235 292	51 235 292	51 235 292	1 051 235 292	51 235 292	-	51 235 292	51 235 292	51 235 292
4.209	Pilotage et Soutien à la politique du Tourisme et de l'Artisanat	2 039 366 056	2 239 366 055	-	2 239 366 055	2 239 366 055	2 239 366 055	2 039 366 056	2 239 366 055	-	2 239 366 055	2 239 366 055	2 239 366 055
4.209.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	150 000 000	349 999 999	-	349 999 999	349 999 999	349 999 999	150 000 000	349 999 999	-	349 999 999	349 999 999	349 999 999
4.209.2	Coordination administrative	1 889 366 056	1 889 366 056	-	1 889 366 056	1 889 366 056	1 889 366 056	1 889 366 056	1 889 366 056	-	1 889 366 056	1 889 366 056	1 889 366 056
<b>Total pour la mission:</b>		<b>6 543 925 418</b>	<b>6 733 382 633</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>6 543 925 418</b>	<b>6 733 382 633</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
4.199: Coordination des politiques de développement	1 106 502 455	1 055 417 170	-	1 055 417 170	1 055 417 170	1 055 417 170	1 106 502 455	1 055 417 170	-	1 055 417 170	1 055 417 170	1 055 417 170
Titre 2. Dépenses de personnel	924 002 455	924 002 455	-	924 002 455	924 002 455	924 002 455	924 002 455	924 002 455	-	924 002 455	924 002 455	924 002 455
Titre 3. Dépenses de biens et services	182 500 000	131 414 715	-	131 414 715	131 414 715	131 414 715	182 500 000	131 414 715	-	131 414 715	131 414 715	131 414 715
<b>4.206: Tourisme</b>	<b>3 398 056 908</b>	<b>3 438 599 408</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>3 398 056 908</b>	<b>3 438 599 408</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	873 056 908	873 056 908	-	873 056 908	873 056 908	873 056 908	873 056 908	873 056 908	-	873 056 908	873 056 908	873 056 908
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500	2 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500
<b>4.209: Pilotage et Soutien à la politique du Tourisme et de l'Artisanat</b>	<b>2 039 366 056</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>-</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 039 366 056</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>-</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 639 366 056	1 839 366 055	-	1 839 366 055	1 839 366 055	1 839 366 055	1 639 366 056	1 839 366 055	-	1 839 366 055	1 839 366 055	1 839 366 055
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 000 000	400 000 000	-	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	-	400 000 000	400 000 000	400 000 000
<b>Total pour la mission Aménagement du territoire et tourisme</b>	<b>6 543 925 418</b>	<b>6 733 382 633</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>6 543 925 418</b>	<b>6 733 382 633</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>	<b>8 733 382 633</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 436 425 418	3 636 425 418	-	3 636 425 418	3 636 425 418	3 636 425 418	3 436 425 418	3 636 425 418	-	3 636 425 418	3 636 425 418	3 636 425 418
Titre 3. Dépenses de biens et services	682 500 000	631 414 715	-	631 414 715	631 414 715	631 414 715	682 500 000	631 414 715	-	631 414 715	631 414 715	631 414 715
Titre 4. Dépenses de transfert	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500	2 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500

# PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Coordination des politiques de développement » vise à élaborer les outils d'orientation ou d'aide à la décision en matière de planification spatiale. En cela, la politique d'aménagement du territoire est mise en œuvre pour :

- assurer une répartition harmonieuse et équilibrée des hommes, des activités économiques, des équipements et infrastructures sur l'ensemble du territoire national ;
- corriger et réduire les écarts de développement entre les différentes localités du pays (provinces, départements, villes) ;
- appuyer et conseiller les collectivités locales (conseils départementaux et municipaux) dans la conception et la réalisation de leur programme de développement.

Interagissant avec les politiques publiques en matière de prospective et de programmation du développement, ledit programme est géré par le Directeur Général de l'Aménagement du Territoire (RPROG). La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) est en effet chargée :

- **d'orienter les décisions et choix du Gouvernement** à travers les outils techniques (Schéma National d'Aménagement et de Développement du Territoire – SNADT et ses différentes déclinaisons, les Plans d'Aménagement et de Développement – PAD, la Grille normalisée des équipements et infrastructures, les livres blancs des provinces) préalablement élaborés ou mis à jour ;
- **de coordonner la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du territoire** en parfaite synergie avec les politiques sectorielles d'investissements. Ainsi, la DGAT devrait être impliquée dans l'identification, l'examen et la validation des projets et programmes d'investissements ;
- de contribuer aux activités de **contrôle et de suivi** de l'exécution desdits projets et programmes.

### DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

L'action du RPROG « Coordination des politiques de développement » s'inscrit globalement dans la coordination des politiques territoriales. A cet effet, la cartographie de ce programme est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Coordination des politiques territoriales	1	0	1	0	0	0
Action 2 : Contrôle et Suivi des politiques territoriales	1	1	1	9	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat.

Coordination des Politiques de développement

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Coordination des politiques territoriales.**

Cette action recouvre les activités suivantes :

- Collecte et traitement de données nécessaires à la conception du schéma directeur d'aménagement du territoire (SDAT)
- Conduite des réflexions stratégiques
- Réalisation de toutes études ponctuelles ou prospectives.
- Elaboration et actualisation du SDAT,
- Elaboration et actualisation des documents affiliés au SDAT
- Centralisation et archivage des données documentaires en aménagement du territoire

Cette action sera conduite par la Direction des Etudes et des Statistiques, la Direction des Aménagements et la Direction du Centre de Documentation

### **ACTION N° 2 : Contrôle et suivi des politiques territoriales**

Cette action recouvre les activités suivantes :

- réalisation des travaux cartographiques en matière d'aménagement du territoire
- délimitation des zones d'extension des villes ;
- préparation des projets de textes à caractère législatif ou réglementaire ;
- exécution ou suivi de la réalisation des équipements structurants et collectifs retenus par les dates et le schéma d'aménagement régional ;
- exécution ou suivi de la réalisation des équipements structurants et collectifs visant au désenclavement.
- conduite des études d'aménagement du territoire au niveau local ;
- assistance aux collectivités locales dans l'élaboration des schémas et plans locaux d'aménagement du territoire
- suivi des travaux d'intégration spatiale initiés par le ministère ;
- promotion et animation au niveau local des actions en matière d'aménagement du territoire.

Cette action sera conduite par la Direction des Aménagements au niveau central et les Directions Provinciales au niveau déconcentré.

# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les populations gabonaises sont de plus en plus confrontées à des difficultés liées à leur cadre et à leurs conditions de vie. C'est donc à juste titre qu'elles interpellent les autorités sur les questions relatives à la vie chère, au cadre de vie, au chômage endémique, à la rareté des infrastructures sociales de base, etc. Ces difficultés sont exacerbées dans l'arrière-pays qui se vide de ses populations, particulièrement des jeunes, du fait notamment des disparités inter et intra provinciales sans cesse croissantes en matière de développement. La multiplicité des administrations impliquées dans la mise en œuvre des actions d'aménagement et de développement du territoire est un facteur aggravant d'un état des lieux peu reluisant.

En raison de l'inefficacité de certaines politiques mises en œuvre, ces populations attendent aussi d'être plus étroitement associées aux réflexions et aux décisions touchant à leur territoire et à son développement.

La société civile, à travers les diverses associations et ONG, souhaite une plus forte cohérence globale des actions menées en matière d'aménagement et de développement, une meilleure gouvernance d'ensemble dans ces domaines. Elle attend aussi un appui technique et financier de l'Etat aux projets qu'elle met en œuvre.

Dans ce contexte, il importe de traiter d'ores et déjà des manquements et difficultés ci-après :

- des schémas d'aménagement élaborés mais non validés, au niveau national comme au niveau local ;
- la mise en œuvre de plusieurs politiques d'aménagement et de développement du territoire aux résultats mitigés ;
- le caractère embryonnaire du système d'information et l'inaccessibilité des données de base sur les territoires ;
- la lourdeur des circuits administratifs de validation des documents d'orientation, des schémas directeurs, des projets de création de structures (ou instances) proposés par l'administration ;
- le manque de coordination entre les administrations sectorielles et déconcentrées avec les administrations de planification ;
- l'absence d'outils dédiés au financement des projets de développement des territoires de l'hinterland.

C'est pourquoi les autorités politiques attendent du présent programme la mise en place des stratégies qui concourent à un développement économique et social accéléré, harmonieux, équilibré et cohérent du territoire. Elles souhaitent également la mise en place des mécanismes visant une optimisation de l'utilisation des ressources financières allouées aux actions d'aménagement et de développement des ministères sectoriels.

D'autant que l'Etat a récemment adopté un Plan National de Développement de la Transition (PNDT) couvrant la période 2025-2027 et un Plan d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). En effet, Le programme « Elaboration et pilotage de la politique d'aménagement du territoire » est mis en œuvre par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), en vue d'élaborer et d'appliquer la politique du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire.

Cette compétence consiste en la mise en cohérence des politiques sectorielles d'aménagement et de développement du territoire. Elle est matérialisée par l'élaboration et la vulgarisation des outils d'aide à la décision dont notamment :

- le Schéma National d'Aménagement et de Développement du Territoire (SNADT) ;
- les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) ;
- les Plans d'Aménagement et de Développement des zones Frontalières (PADZOF) ;
- les Plans d'Aménagement et de Développement des zones Spécifiques (PADZOS) ;
- les Plans d'Aménagements et de Développement des villes secondaires (PAD) ;
- les Livres Blancs des provinces du Gabon.

En outre, le programme « Elaboration et pilotage de la politique d'aménagement du territoire » devrait, pour se renforcer, mettre



à profit, d'une part, l'implication croissante des partenaires techniques et financiers (PTF) dans l'action de développement local et, d'autre part, la prise en compte des enjeux régionaux et sous régionaux (CEMAC, CEEAC) en matière d'aménagement et de développement du territoire.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1: Promotion d'un aménagement et d'un développement équilibrés et durables du territoire ;
- Enjeu 2 : production des outils de planification pour réduire les écarts de développement entre les territoires.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

#### **OBJECTIF N°1 : Concevoir d'ici 2027, 15 documents de planification spatiale**

**Résultat annuel attendu** : Trois (3) plans de revitalisation de zones rurales élaborés.

#### **OBJECTIF N°2 : Géo référencer les projets contenus dans le Schéma Directeur de la Transition (SDT) et assurer le suivi de leur réalisation d'ici fin 2025**

- **Résultat annuel attendu 1** : 15% des projets du SDT géoréférencés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Le suivi des réalisations de 15% des projets effectué.

#### **OBJECTIF N°3 : Moderniser le système de centralisation et d'archivage des données documentaires en aménagement du territoire**

- **Résultat annuel attendu 1** : Séminaire de formation à l'utilisation des outils modernes de gestion des documents numériques et physiques organisé ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Acquisition de logiciels et d'ouvrages spécialisés effectuée.

#### **OBJECTIF N°4: Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire d'ici 2027**

- **Résultat annuel attendu 1** : quatre (4) textes juridiques adoptés et/ou votés en 2025 ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Deux (2) ateliers de vulgarisation des activités de l'aménagement du territoire sont organisés.

#### **OBJECTIF N°5 : Réaliser des études d'aménagement du territoire au niveau provincial**

- **Résultat annuel attendu 1** : Etudes d'impacts socioéconomiques des projets d'investissement dans les provinces réalisées ;
- **Résultat annuel attendu 2** : collecte des données socio-économiques et géoréférencées au niveau provincial réalisée.

## PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### OBJECTIF N°1 : Concevoir d'ici 2027, 15 documents de planification spatiale

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 3 plans de revitalisation de zones rurales élaborés.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Plans de développement du pôle de croissance régionale élaborés	Nombre	N/A	N/A	0	2	4
Plan de développement local élaboré	Nombre	N/A	N/A	0	1	2
Plans de revitalisation de zones rurales élaborés	Nombre	N/A	N/A	3	3	9

Source : DGAT

#### Précisions méthodologiques :

Indicateurs 1, 2 et 3 : simple décompte

#### Éléments clés de la stratégie d'action

- collecte, exploitation et partage des données, études et enquêtes, programmes et projets sectoriels ;
- définition concertée des orientations d'aménagement et du cadre de cohérence territoriale avec l'ensemble des parties prenantes ;
- articulation avec les programmes « développement rural » et « coordination des politiques urbaines » ;
- évaluation de la mise en œuvre des documents de planification spatiale par les parties prenantes ;
- diffusion et partage des résultats obtenus.

#### Contribution des opérateurs/partenaires

- Collectivités locales ;
- Les partenaires au développement.

### OBJECTIF N°2 : Géoréférencer les projets contenus dans Schéma Directeur de la Transition (SDT) et assurer le suivi de leur réalisation d'ici fin 2025

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 15% des projets du Schéma Directeur de la Transition (SDT) sont géoréférencés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Le suivi des réalisations de 15% des projets est effectué

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Géo référencer les projets du Schéma Directeur de la Transition (SDT)	%	N/A	N/A	15	40	100
Suivi des réalisations des projets	%	N/A	N/A	15	40	100

Source: DGAT

### Précisions méthodologiques :

Indicateurs 1 et 2 : Ratio.

### Éléments clés de la stratégie d'action

- Identifier les sites devant recevoir les projets
- géo référencer les projets ;
- suivre les travaux réalisés,
- produire le rapport de suivi.

### Contribution des opérateurs/partenaires

- collectivités locales ;
- commissariat Général au Plan,
- partenaires au développement.

## OBJECTIF N°3 : Moderniser le système de centralisation et d'archivage des données documentaires en aménagement du territoire

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Séminaire de formation à l'utilisation des outils modernes de gestion des documents numériques et physiques organisé ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Acquisition de logiciels et d'ouvrages spécialisés effectuée.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Séminaire de formation à l'utilisation des outils modernes de gestion des documents numériques et physiques organisé	%	N/A	N/A	50	25	100
Acquisition de logiciels et d'ouvrages spécialisés effectuée	%	N/A	N/A	50	25	100

Source des données : DGAT

**Précisions méthodologiques :**

Indicateurs 1 et 2 : Ratio.

**Stratégie d'action :**

- élaborer les TDR de la formation ;
  - identifier les formateurs ;
  - former et évaluer les agents ;
  - identifier les logiciels et ouvrages spécialisés à acquérir
- Enregistrer, classer et mettre à la disposition des usagers les documents.

**Contribution des opérateurs/partenaires**

- Bibliothèque Nationale ;
- Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO).

**OBJECTIF N°4 : Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire d'ici 2027**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : quatre (4) textes juridiques adoptés et/ou votés en 2025 ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Deux (2) ateliers de vulgarisation des activités de l'aménagement du territoire sont organisés.

**Indicateurs :**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Textes juridiques adoptés et/ou votés	Nombre	N/A	2	4	4	10
Organisation des ateliers de vulgarisation des activités de l'aménagement du territoire	Nombre	N/A	1	2	3	8

Source : DGAT

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

**Précisions méthodologiques :**

Indicateurs 1 et 2: simple décompte

**Stratégie d'action :**

- élaborer les avant projets de textes de loi ;
- organiser les comités de rédaction ;
- mettre en place un comité de relecture ;

- consulter un juriste ;
- mettre en place un comité de validation du projet de texte de loi ;
- élaborer les TDR des ateliers ;
- mettre en place un comité d'organisation ;
- élaborer un plan de communication ;
- sélectionner les thèmes et les intervenants,
- produire les rapports des ateliers.

#### **Contribution des opérateurs/partenaires**

- Conseiller juridique du Ministère ;
- UOB (Département de Géographie) ;
- AGEOS ;
- DG Pro ;
- DG Stat ;
- Commissariat Général au Plan ;
- Décentralisation ;
- Collectivités Locales,  
Partenaires au développement.

## OBJECTIF N°5: Réaliser des études d'aménagement du territoire au niveau provincial

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : études d'impacts socioéconomiques des projets d'investissement dans les provinces réalisées ;
- **Résultat annuel attendu 2** : collecte des données socio-économiques et géoréférencées au niveau provincial réalisée.

### Indicateurs :

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Etudes d'impacts socioéconomiques des projets d'investissement dans les provinces réalisées	Nombre	N/A	N/A	3	5	11
collecte des données socio-économiques et géoréférencées au niveau provincial réalisée	Nombre	N/A	N/A	3	5	11

Source : DGAT

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

#### Précisions méthodologiques :

Indicateurs 1 et 2 : simple décompte

#### Stratégie d'action :

Collecte et exploitation des données de terrain.

#### Contribution des opérateurs/partenaires

- collectivités locales ;
- administrations déconcentrées ;
- partenaires au développement,
- les populations.

## PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

### PROPOSITIONS BUDGETAIRES

#### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
<b>4.199.1: Coordination des politiques territoriales</b>	<b>87 614 141</b>	<b>36 528 856</b>	-	<b>36 528 856</b>	<b>36 528 856</b>	<b>36 528 856</b>	<b>87 614 141</b>	<b>36 528 856</b>	-	<b>36 528 856</b>	<b>36 528 856</b>	<b>36 528 856</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	33 973 856	33 973 856	-	33 973 856	33 973 856	33 973 856	33 973 856	33 973 856	-	33 973 856	33 973 856	33 973 856
Titre 3. Dépenses de biens et services	53 640 285	2 555 000	-	2 555 000	2 555 000	2 555 000	53 640 285	2 555 000	-	2 555 000	2 555 000	2 555 000
<b>4.199.2: Contrôle et suivi des politiques territoriales</b>	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	-	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	-	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>	<b>1 018 888 314</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	890 028 599	890 028 599	-	890 028 599	890 028 599	890 028 599	890 028 599	890 028 599	-	890 028 599	890 028 599	890 028 599
Titre 3. Dépenses de biens et services	128 859 715	128 859 715	-	128 859 715	128 859 715	128 859 715	128 859 715	128 859 715	-	128 859 715	128 859 715	128 859 715
<b>Total pour le programme Coordination des politiques de développement</b>	<b>1 106 502 455</b>	<b>1 055 417 170</b>	-	<b>1 055 417 170</b>	<b>1 055 417 170</b>	<b>1 055 417 170</b>	<b>1 106 502 455</b>	<b>1 055 417 170</b>	-	<b>1 055 417 170</b>	<b>1 055 417 170</b>	<b>1 055 417 170</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	924 002 455	924 002 455	-	924 002 455	924 002 455	924 002 455	924 002 455	924 002 455	-	924 002 455	924 002 455	924 002 455
Titre 3. Dépenses de biens et services	182 500 000	131 414 715	-	131 414 715	131 414 715	131 414 715	182 500 000	131 414 715	-	131 414 715	131 414 715	131 414 715

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A	89	89	0	11	11	100
Catégorie B	46	45	0	6	6	51
Catégorie C	15	15	0	0	0	15
Main d'œuvre non permanente	82	80	0	0	0	80
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>232</b>	<b>232</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>246</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente



# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Action n°1 : Coordination des politiques territoriales</b>		<b>100 520 947</b>	<b>100 520 947</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>100 520 947</b>	<b>100 520 947</b>	
<b>Activités régaliennes</b> : Collecte et traitement des données nécessaires à la conception du SDAT et aux réflexions stratégiques		<b>90 157 500</b>	<b>90 157 500</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>90 157 500</b>	<b>90 157 500</b>	
Recherche documentaire		1 875 000	1 875 000	
Impression de documents		5 800 000	5 800 000	
Atelier de cadrage des termes de référence		1 500 000	1 500 000	
Renforcement des capacités des agents du programme affectés à la collecte et au traitement des données		2 232 500	2 232 500	
Collecte de données		47 500 000	47 500 000	Pour l'élaboration de 3 documents de planification dans 3 localités de 3 provinces différentes
Comité de relecture du rapport diagnostic		1 250 000	1 250 000	
Coordination administrative		30 000 000	30 000 000	Fonctionnement de l'administration (DGAT)
<b>Activités régaliennes</b> : Centralisation et archivage des données documentaires en aménagement du territoire		<b>10 363 447</b>	<b>10 363 447</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>10 363 447</b>	<b>10 363 447</b>	
Séminaire de formation à l'utilisation des outils modernes de gestion des documents numériques et physiques		3 750 000	3 750 000	
Acquisition de logiciels et d'ouvrages spécialisés		6 613 447	6 613 447	
<b>Action n°2: Contrôle et suivi des politiques territoriales</b>		<b>166 012 500</b>	<b>166 012 500</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>166 012 500</b>	<b>166 012 500</b>	
<b>Activités régaliennes</b> : Réalisation des travaux cartographiques en matière d'aménagement du territoire		<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>	
Géoréférencer les projets du Schéma Directeur de la Transition (SDT)		10 500 000	10 500 000	Collecte de données géoréférencées dans plusieurs localités
Suivi des réalisations des projets		5 000 000	5 000 000	
<b>Activités régaliennes</b> : Préparation des projets de textes à caractère législatif ou réglementaire		<b>38 012 500</b>	<b>38 012 500</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>38 012 500</b>	<b>38 012 500</b>	
Consultation des juristes pour l'élaboration des avant-projets de textes		1 500 000	1 500 000	
Comité scientifique de relecture		900 000	900 000	
Atelier de validation des projets de textes		3 612 500	3 612 500	
Opérationnalisation des documents préalables à la préparation et à l'exécution du budget		10 000 000	10 000 000	Elaboration des PAP, RAP, PBI, DPG et comptes administratifs
Ateliers de vulgarisation des activités de l'Aménagement du Territoire		22 000 000	22 000 000	Réalisation de 2 ateliers en 2025
<b>Activités régaliennes</b> : Conduite des études d'aménagement du territoire au niveau local		<b>112 500 000</b>	<b>112 500 000</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>112 500 000</b>	<b>112 500 000</b>	
Etudes des impacts socioéconomiques des projets d'investissement à l'échelle provinciale		36 000 000	36 000 000	Etude réalisés au niveau des 9 directions provinciales
collecte des données socio-économiques et géoréférencées au niveau provincial		31 500 000	31 500 000	Etude réalisés au niveau des 9 directions provinciales
Coordination administrative au niveau provinciale		45 000 000	45 000 000	Fonctionnement de 9 directions provinciales
<b>Programme</b>		<b>266 533 447</b>	<b>266 533 447</b>	
<b>Coordination des Politiques de développement</b>		<b>266 533 447</b>	<b>266 533 447</b>	

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSES

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
<b>Action n°1 Coordination des politiques territoriales</b>	-	100 520 947	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	100 520 947	
<b>Activités régaliennes</b> : Collecte et traitement des données nécessaires à la conception du SDAT et aux réflexions stratégiques	-	90 157 500	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	90 157 500	
Recherche documentaire	-	1 875 000	
Impression de documents	-	5 800 000	
Atelier de cadrage des termes de référence	-	1 500 000	
Renforcement des capacités des agents du programme affectés à la collecte et au traitement des données	-	2 232 500	
Collecte de données	-	47 500 000	Pour l'élaboration des documents de planification spatiale dans 3 localités de 3 provinces différentes
Comité de relecture du rapport diagnostic	-	1 250 000	
Coordination administrative		30 000 000	Fonctionnement de l'administration (DGAT)
<b>Activités régaliennes</b> : Centralisation et archivage des données documentaires en aménagement du territoire	-	10 363 447	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	10 363 447	
Séminaire de formation à l'utilisation des outils modernes de gestion des documents numériques et physiques	-	3 750 000	
Acquisition de logiciels/ouvrages spécialisé	-	6 613 447	
<b>Action n°2: Action n°2: Contrôle et suivi des politiques territoriales</b>	-	166 012 500	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		166 012 500	
<b>Activités régaliennes</b> : Réalisation des travaux cartographiques en matière d'aménagement du territoire	-	15 500 000	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	15 500 000	
Géoréférencer les projets du Schéma Directeur de la Transition	-	10 500 000	Collecte de données géoréférencées dans plusieurs localités
Suivi des réalisations des projets	-	5 000 000	
<b>Activités régaliennes</b> : Préparation des projets de textes à caractère législatif ou réglementaire	-	38 012 500	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	38 012 500	
Consultation des juristes pour l'élaboration des avant-projets de textes	-	1 500 000	
Comité scientifique de relecture	-	900 000	
Atelier de validation des projets de textes	-	3 612 500	
Opérationnalisation des documents préalables à la préparation et à l'exécution du budget		10 000 000	Elaboration des PAP, RAP, PBI, DPG et comptes administratifs
Ateliers de vulgarisation des activités de l'Aménagement du Territoire	-	22 000 000	Réalisation de 2 ateliers en 2025
<b>Activités régaliennes</b> : Conduite des études d'aménagement du territoire au niveau local	-	112 500 000	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	-	112 500 000	
Etudes des impacts socioéconomiques des projets d'investissement à l'échelle provinciale	-	36 000 000	Etude réalisés au niveau des 9 directions provinciales
Collecte de données socio-économiques et géoréférencées au niveau provincial	-	31 500 000	Etude réalisés au niveau des 9 directions provinciales
Coordination administrative au niveau provincial		45 000 000	Fonctionnement de 9 directions provinciales
<b>Total pour le Programme Coordination des Politiques de développement</b>	-	266 533 447	

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts/votés en LF pour 2024 (a)	Répartition prévisionnelle 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4</b>	-	58	0	10	10	68
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>	-	0	0	0	0	0
<b>Catégorie A (s2)</b>	-	33	0	10	10	43
Permanents	-	33	0	10	10	43
Non permanents	-	0	0	0	0	0
<b>Catégorie B (s3)</b>	-	18	0	0	0	18
Permanents	-	18	0	0	0	18
Non permanents	-	0	0	0	0	0
<b>Catégorie C (s4)</b>	-	7	0	0	0	7
Permanents	-	7	0	0	0	7
Non permanents	-	0	0	0	0	0
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	-	15	0	0	0	15
<b>Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t</b>	-	73	0	10	10	83

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

**Justifications** : constater l'évolution de l'effectif du programme (fonctionnaires et MONP) entre 2023 et 2024 et justifier - la.

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Coordination des politiques de développement	A1 : Coordination des politiques de développement au niveau central	A1K1 : Coordination des politiques territoriales	0000	Direction des Etudes et des Statistiques
				Direction du Centre de Documentation
				Direction des Aménagements
	A2 : Contrôle et suivi des politiques de développement	A1K2 : Contrôle et suivi des politiques territoriales		Direction des Aménagements
	A3 : Coordination des politiques de développement au niveau décentralisé	A2K1 : Coordination des politiques territoriales <b>Estuaire</b>		Direction Provinciale de l'Estuaire
		A2K2 : Coordination des politiques territoriales <b>Haut-Ogooué</b>		Direction Provinciale du Haut-Ogooué
		A2K3 : Coordination des politiques territoriales <b>Moyen-Ogooué</b>		Direction Provinciale du Moyen-Ogooué
		A2K4 : Coordination des politiques territoriales <b>Ngounié</b>		Direction Provinciale de la Ngounié
		A2K5 : Coordination des politiques territoriales <b>Nyanga</b>		Direction Provinciale de la Nyanga
		A2K6 : Coordination des politiques territoriales <b>Ogooué-Ivindo</b>		Direction Provinciale de l'Ogooué-Ivindo
		A2K7 : Coordination des politiques territoriales <b>Ogooué-Lolo</b>		Direction Provinciale de l'Ogooué-Lolo
		A2K8 : Coordination des politiques territoriales <b>Ogooué-Maritime</b>		Direction Provinciale de l'Ogooué-Maritime
		A2K9 : Coordination des politiques territoriales <b>Woleu-Ntem</b>		Direction Provinciale du Woleu-Ntem

# PROGRAMME TOURISME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

En 2011, le Gouvernement a mis en place une politique du secteur touristique pour qu'il constitue un vecteur majeur de développement du pays et de réduction de la pauvreté. Ces choix stratégiques devraient permettre aux hautes autorités du pays de préparer l'après pétrole et de faire de notre pays une vraie destination touristique dans la sous-région et le monde.

Le programme a pour vocation le développement d'une industrie du tourisme durable. Ce tourisme, qui reste l'un des principaux secteurs d'avenir pour l'économie Gabonaise par sa forte valeur ajoutée et le nombre d'emplois directs et indirects induits qu'il crée, est malheureusement très touché par la pandémie de la Covid-19. A tel enseigne qu'à ce jour, sa contribution au produit intérieur brut (PIB) demeure inférieure à 5%.

L'objectif est donc d'aider les opérateurs du Secteur à sortir de cette crise en trouvant des solutions périphériques, à la suite de celles préconisées par le Gouvernement de la République.

Ce programme est mis en œuvre par deux Directions Générales :

- la Direction Générale du Tourisme (DGT) ;
- la Direction Générale de l'Hôtellerie (DGH).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique de développement du Tourisme, le programme est en articulation forte avec :

- l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOURL) en qualité d'opérateur ;
- l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) en qualité de partenaire.

Le programme comprend deux actions :

- le Développement touristique ;
- l'Hôtellerie.

**Le champ du programme recouvre :**

- le contrôle, l'identification, et la classification des entreprises touristiques et hôtelières ; ;
- la réglementation des activités touristiques ;
- l'inventaire et la valorisation des sites et monuments touristiques ;
- l'accompagnement et l'appui technique aux entreprises touristiques ;
- la mise en place des offices de tourisme et autres associations à vocation touristique ;
- la production des actions de développement touristique ;
- le développement et la promotion de l'offre touristique ;
- l'émission des titres d'exploitation des entreprises et activités touristiques ;
- l'identification et la valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
- la promotion des métiers du tourisme ;
- le suivi des accords de coopération touristique ;

- la mise en place et le développement des zit et des zat ;
- la production des outils de promotion de la destination gabon ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs du secteur ;
- le suivi des programmes de formation proposés par des écoles de formation en tourisme ;
- la mise en place d'un système de collecte et de production des statistiques touristiques.
- la formation du personnel de l'administration nationale du tourisme ;
- la promotion et la commercialisation de la destination gabon ;
  
- **le champ du programme ne recouvre pas :**
- la gestion des parcs nationaux, car elle relève de l'agence nationale des parcs nationaux ;
- le désenclavement des parcs ;
- la construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences ;
- la création ou l'amélioration des aéroports ou des routes.
- l'amélioration de la desserte aérienne ;
- l'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime ;
- l'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de leurs pièces ;
- la valorisation des parcs nationaux et aires protégées.

Le Responsable du Programme est le Directeur Général du Tourisme (DGT).

#### DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Tourisme est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : valorisation du patrimoine touristique	1	2	1	10	1	0
Action 2 : hôtellerie	1	0	1	0	0	0
<b>Total</b>	1	2	2	10	1	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

## PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION N° 1 : Développement du secteur tourisme

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- La réglementation des activités touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- L'inventaire et la valorisation des sites et monuments touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- L'accompagnement et l'appui technique aux entreprises touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- La mise en place des offices de tourisme et autres associations à vocation touristique, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- La production des actions de développement touristique, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- Le développement et la promotion de l'offre touristique, portée par la Direction Générale du Tourisme et AGATOUR ;
- L'émission des titres d'exploitation des entreprises et activités touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- L'identification et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- la promotion des métiers du tourisme, portée par la Direction Générale du Tourisme et AGATOUR ;
- le suivi des accords de coopération touristique, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- la mise en place et le développement des ZIT et des ZAT, portée par la Direction Générale du Tourisme et AGATOUR ;
- la production des outils de promotion de la Destination Gabon, portée par AGATOUR ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs du secteur par rapport au développement des activités touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- le suivi des programmes d'enseignement des écoles de formation en tourisme, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- le contrôle des établissements touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme ;
- la mise en place d'un système de collecte et de production des statistiques touristiques, portée par la Direction Générale du Tourisme.

### ACTION N° 2 : Hôtellerie

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- la réglementation des activités, des entreprises de l'hébergement, de la restauration et des établissements assimilés, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie ;
- l'identification, l'inventaire, le contrôle de tous les hôtels, restaurants et la para hôtellerie, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie ;
- la classification de tous les hôtels, restaurants et établissements assimilés, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie ;
- l'organisation d'ateliers de formations en faveur des hôteliers et restaurateurs sur la qualité des services avec les services compétents des Administrations publiques et privées, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie ;
- le recouvrement des données statistiques, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie ;
- le suivi des programmes des écoles de formation du secteur hôtellerie
- la sensibilisation des opérateurs du secteur du bien-fondé de la labellisation, portée par la Direction Générale de l'Hôtellerie.



# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le processus de développement économique, social et culturel dans lequel notre pays est engagé et dont l'axe fondamental est la diversification de l'économie, repose sur la volonté politique du Président de la République, Chef de l'Etat, et la détermination du Gouvernement, de réduire la pauvreté et d'assurer le mieux-être des gabonaises et des gabonais.

Dans cette démarche, l'industrie du tourisme compte parmi les atouts naturels que notre pays considère comme étant les vecteurs par excellence, de croissance économique, en ce qu'ils véhiculent des effets directs, indirects ou induits, spontanés et rapidement accessibles.

Aujourd'hui, si le tourisme est présenté comme une des premières industries du monde, c'est en considération de l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages consécutive, à un accroissement continu des ressources affectées aux loisirs des voyageurs. L'augmentation croissante de la part des autres pays dans cette industrie résulte de la recherche par les touristes de nouvelles destinations qui associent les loisirs, la qualité de l'environnement et la biodiversité.

En matière de tourisme, le Gabon dispose d'énormes potentialités qui constituent, en même temps un vivier d'investissements et un bassin d'emplois, ne demandant qu'à être valorisés et exploités pour l'expansion de l'industrie du tourisme et partant de l'économie nationale.

Pour booster le secteur touristique, plusieurs cadres ont été intégrés grâce à la politique des hautes autorités du pays qui place l'Homme au centre de tout développement.

L'état des lieux et le diagnostic révèlent les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur tourisme et de son administration.

En termes d'atouts, le Gabon est un véritable paradis terrestre à en juger par l'immensité et l'abondance de ses potentialités :

- emplacement géographique de choix ;
- stabilité politique ;
- population pacifique légendaire ;
- faune : grands mammifères (baleines à bosse, éléphants, tortues luth, etc.) ;
- flore : biodiversité des plantes, essences naturelles (bois) ;
- cadre naturel favorable à la recherche ;
- qualité des sites à vocation touristique ;
- soutien de la communauté internationale ;
- 800 km de côtes ;
- 80% de forêts sur toute l'étendue du territoire national ;
- 13 parcs nationaux qui occupent 11% du territoire national ;
- sites et monuments historiques ;
- cultures et traditions riches et variées ;
- art culinaire diversifié ;
- artisanat riche et dynamique.

Toutefois des handicaps subsistent : Le Gabon a encore un assez grand nombre de handicaps ou faiblesses sur lesquels il faut progressivement agir pour tirer véritablement parti de ses atouts :

- cadre réglementaire insuffisant ;
- inexistence de compagnie aérienne susceptible d'accompagner le développement du tourisme ;
- les actions de promotion peu efficaces ;
- inexistence d'une stratégie marketing de la destination gabon ;
- infrastructures routières en mauvais état ;
- pistes nécessitant de gros efforts de réhabilitation ou de construction ;
- offre hôtelière réduite et de qualité très moyenne ;
- destination peu connue ;
- absence de classification ;
- absence de culture touristique.

## ENJEUX

- Enjeu 1 : faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'industrie du tourisme durable ;
- Enjeu 2 : faire de l'industrie touristique un vecteur majeur du développement et de la lutte contre la pauvreté.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DEVELOPPEMENT ET A LA PRATIQUE DES ACTIVITES TOURISTIQUES D'ICI 2026

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir contrôlé deux cent (200) établissements touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir identifié dix (10) zones d'intérêt touristique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formé trente (30) agents de la Direction Générale du Tourisme aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques du tourisme.
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir sensibilisé 40% des populations vivant à proximité des parcs nationaux et sites touristiques
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir organisé un (1) atelier de formation sur le management de l'accueil dans les établissements touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir organisé un (1) atelier de formation des guides touristiques sur les techniques de guidage ;
- **Résultat annuel attendu 7** avoir constitué 40 % de la base de données des différents sites et potentialités touristique du Gabon (photothèque, vidéothèque Sonothèque...) dans le but de mieux valoriser et promouvoir la destination Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 8** : avoir élaboré un (1) plan marketing et de communication pour mieux promouvoir la Destination Gabon.

OBJECTIF N°2 : DISPOSER D'UNE HÔTELLERIE RÉPONDANT AUX STANDARDS INTERNATIONAUX D'ICI 2026

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir contrôlé quatre cent soixante-onze (471) d'établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir classé trente-cinq (35) établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir fait une (1) formation des agents recenseurs des établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir labélisés (AGATOUR) quarante (40) établissements
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir fédérés (AGATOUR) cinquante (50) opérateurs
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir recensé cinq cent (500) Etablissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir mené deux (2) Campagnes de sensibilisation des promoteurs sur toute l'étendue du territoire ;

- **Résultat annuel attendu 8** : avoir réalisé un (1) Classification des hôtels et des restaurants ;
- **Résultat annuel attendu 9** : avoir mené une (1) mission d'apposition des panonceaux ;
- **Résultat annuel attendu 10** : avoir édité un (1) Guide des hôtels et des restaurants ;
- **Résultat annuel attendu 11** : avoir inventorié 500 d'unités de petite restauration (Grill et de cafétérias) ;
- **Résultat annuel attendu 12** : avoir régularisé 400 d'unités de petite restauration (Grill et cafétérias) ;

#### PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### **OBJECTIF N°1 : METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DEVELOPPEMENT ET A LA PRATIQUE DES ACTIVITES TOURISTIQUES D'ICI 2026**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir contrôlé deux cent (200) établissements touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir identifié dix (10) zones d'intérêt touristique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formé trente (30) agents de la Direction Générale du Tourisme aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statiques du tourisme.
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir sensibilisé 40% des populations vivant à proximité des parcs nationaux et sites touristiques
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir organisé un (1) atelier de formation sur le management de l'accueil dans les entreprises touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir organisé un (1) atelier de formation des guides sur les techniques de guidage sur les sites touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir formé vingt (20) agents de la Direction Générale du Tourisme à la gestion budgétaire des projets de développement touristique ;
- **Résultat annuel attendu 8** : avoir organisé un (1) atelier de formation sur les techniques de conception et de montage des circuits touristiques ;
- **Résultat annuel attendu 9** avoir constitué 40 % de la base de données des différents sites et potentialités touristique du Gabon (photothèque, vidéothèque Sonothèque...) dans le but de mieux valoriser et promouvoir la destination Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 10** : avoir élaboré un (1) plan marketing et de communication pour mieux promouvoir la Destination Gabon.

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Nombre d'établissements touristiques contrôlés	Nombre	-	100	200	500	
Nombre de zones d'intérêts touristiques ayant été identifiés	Nombre	2	6	10	15	
Nombre d'agents de la Direction Générale du Tourisme formés aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques du tourisme	Nombre	-	20	30	50	
Taux de sensibilisation les populations vivant à proximité des parcs nationaux et sites touristiques	Pourcentage	-	-	40%	30%	
Nombre d'atelier de formation sur le management de l'accueil dans les entreprises touristiques	Nombre	-	-	1	-	
Nombre d'atelier de formation des guides sur les techniques de guidage sur les sites touristiques	Nombre	-	-	1	-	
Nombre d'agents de la Direction Générale du Tourisme formés à la gestion budgétaire des projets de développement touristique	Nombre	-	-	20	-	
Nombre d'atelier de formation sur les techniques de conception et de montage de circuits touristiques	Nombre	-	-	1	-	
Taux de réalisation d'une base de données des différents sites et potentialités touristiques du Gabon	Pourcentage	-	30%	40%	100%	
Nombre de plan marketing et de communication élaboré	Nombre	-	1	0	1	

*Source des données : (Direction Générale du Tourisme (DGT), Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR), acteurs et opérateurs du secteur privé)*

## ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- faire des missions de terrain ;
- collecter les données sur le terrain ;
- organiser des ateliers de formation ;
- faire le diagnostic, segmenter le marché, faire le mix marketing et positionner la Destination.

### Précisions méthodologiques :

#### Indicateur 1 : Opération de contrôle des établissements touristiques.

Cet indicateur mesure le nombre d'établissements en règle dans le domaine du tourisme. Il s'obtient par une addition.

#### Indicateur 2 : Missions d'identification des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT).

Cet indicateur mesure le nombre de missions d'identification des zones d'intérêts touristiques. Il s'obtient par une addition.

#### Indicateur 3 : Atelier de formation de 30 agents de la DGT aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques du tourisme.

Cet indicateur mesure le nombre d'agents de la Direction Générale du Tourisme ayant été formés aux méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques du tourisme.

#### Indicateur 4 : Mission de sensibilisation des populations vivant à proximité des parcs nationaux et sites touristiques.

Cet indicateur mesure le niveau de sensibilisation des populations vivant à proximité des parcs nationaux et sites touristiques. Il s'obtient par le pourcentage de sensibilisation.

#### Indicateur 5 : Atelier de formation sur le management de l'accueil dans les entreprises touristiques

Cet indicateur mesure le nombre d'ateliers de formation organisé sur le management de l'accueil dans les établissements touristiques.

**Indicateur 6 : Atelier de formation des guides sur les techniques de guidage sur les sites touristiques**

Cet indicateur mesure le nombre d'ateliers de formation organisé pour les guides touristiques sur les techniques de guidage.

**Indicateur 7 : Atelier de formation sur les techniques de conception et de montage des circuits touristiques**

Cet indicateur mesure le nombre d'ateliers de formation organisé pour les techniques de conception et de montage des circuits touristiques.

**Indicateur 8 : Séminaire de formation des agents de la Direction Générale du Tourisme à la gestion budgétaire des projets de développement touristiques**

Cet indicateur mesure le nombre d'agents de la Direction Générale du Tourisme ayant été formés à la gestion budgétaire des projets de développement touristiques.

**Indicateur 9 : Taux de réalisation d'une base de données**

Cet indicateur mesure le niveau de réalisation de la base de données. Il s'obtient par le pourcentage de réalisation

**Indicateur 10 : Plan marketing élaboré**

Cet indicateur mesure le niveau de réalisation du plan marketing. Il s'obtient par le suivi et le respect du processus d'élaboration.

**Contributions des opérateurs/partenaires :**

- Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR), acteurs et opérateurs du secteur privé.

**OBJECTIF N°2 : DISPOSER D'UNE HOTELLERIE REpondant AUX STANDARDS INTERNATIONAUX D'ICI 2026**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1 :** avoir contrôlé quatre cent soixante-onze (471) d'établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** avoir classé trente-cinq (35) établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** avoir fait une (1) formation des agents recenseurs des établissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 4 :** avoir labélisés (AGATOUR) quarante (40) établissements
- **Résultat annuel attendu 5 :** avoir fédérés (AGATOUR) cinquante (50) opérateurs
- **Résultat annuel attendu 6 :** avoir recensé cinq cent (500) Etablissements d'hébergement et de restauration ;
- **Résultat annuel attendu 7 :** avoir mené deux (2) Campagnes de sensibilisation des promoteurs sur toute l'étendue du territoire ;
- **Résultat annuel attendu 8 :** avoir réalisé un (1) Classification des hôtels et des restaurants ;

- **Résultat annuel attendu 9** : avoir mené une (1) mission d'apposition des panonceaux ;
- **Résultat annuel attendu 10** : avoir édité un (1) Guide des hôtels et des restaurants ;
- **Résultat annuel attendu 11** : avoir inventorié 500 d'unités de petite restauration (Grill et de cafétérias) ;
- **Résultat annuel attendu 12** : avoir régularisé 400 d'unités de petite restauration (Grill et cafétérias).

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Nombre d'établissements d'hébergement et de restauration contrôlés	Nombre		471	471	510	
Nombre d'établissements d'hébergement et de restauration classés	Nombre		30	35	43	
Nombre de formation des agents recenseurs	Nombre		01	01	05	
Nombre d'établissement labélisés (AGATOUR)	Nombre		20	40	100	
Nombre d'opérateurs fédérés (AGATOUR)	Nombre		30	50	100	
Nombre d'Établissements d'hébergement et de restauration recensés	Nombre		-	500	200	
Campagne de sensibilisation des promoteurs sur toute l'étendue du territoire	Nombre		-	2	2	
Classification des hôtels et des restaurants	Nombre			1	1	
Apposition des panonceaux	Nombre		-	1	1	
Guides des hôtels et des restaurants à élaborer	Nombre			1	1	
Conception de la carte hôtelière des établissements d'hébergement et de restauration du Gabon	Nombre			-	1	
Nombre d'unités de petite restauration (Grill et de cafétérias) inventoriés	Nombre		-	500	500	
Nombre d'unités de petite restauration (Grill et cafétérias) régularisés	Nombre		-	400	300	

Source des données :

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- la réglementation des activités, des entreprises de l'hébergement, de la restauration et des établissements assimilés
- l'identification, l'inventaire, le contrôle de tous les hôtels, restaurants et la para hôtellerie.
- la classification de tous les hôtels, restaurants et établissements assimilés.
- la sensibilisation des opérateurs du secteur du bien-fondé de la labellisation

### Résultat annuel attendu 1 :

#### **Indicateur 1 : mission de contrôle des établissements d'hébergement et de restauration**

Cet indicateur mesure le nombre d'établissements d'hébergement et de restauration à contrôler.

#### **Indicateur 2 : opération de classement des établissements d'hébergement et de restauration**

Cet indicateur évalue le respect des critères normatifs observés dans les établissements d'hébergement et de Restauration. Cette opération est inscrite depuis 2023 cependant elle n'a jamais été réalisée mais elle a été reconduite aux budgets 2024 et 2025.

#### **Indicateur 3 : mission de formation des agents recenseurs**

Cet indicateur mesure le nombre d'agents de la Direction Générale de l'Hôtellerie ayant été formés aux techniques de recensement des d'hébergement et de Restauration.

#### **Indicateur 4 : opération de labélisation des établissements d'hébergement et de Restauration (AGATOUR)**

Cet indicateur mesure le nombre d'établissements d'hébergement et de Restauration labélisés ayant été classés

#### **Indicateur 5 : mission de fédération des opérateurs (AGATOUR)**

Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de mobilisation des opérateurs d'hébergement et de Restauration au sein d'une corporation professionnelle ou associative.

**Indicateur 6 : mission de recensement des Etablissements d'hébergement et de restauration**

Cet indicateur permet de mesurer le nombre des établissements d'hébergement et de restauration recensé sur l'étendue du territoire national.

**Indicateur 7 : campagne de sensibilisation des promoteurs sur toute l'étendue du territoire**

Cet indicateur mesure le niveau le nombre des promoteurs des établissements d'hébergement et de restauration sensibilisés. Cette campagne est menée à l'échelle nationale.

**Indicateur 8 : campagne d'apposition des panonceaux**

Cet indicateur mesure le nombre des établissements d'hébergement et de restauration ayant satisfaits aux critères de classement.

**Indicateur 9 : commission de conception et de réalisation du Guide des Hôtels et des restaurants.**

Cet indicateur est un recueil des établissements d'hébergement et de restauration classés et labélisés

**Indicateur 10 : conception de la carte hôtelière des établissements d'hébergement et de restauration du Gabon**

**Indicateur 11 : inventaire des unités de petite restauration (Grill et de cafétérias)**

Cet indicateur permet de recenser le nombre d'unité de la petite restauration.

**Indicateur 12 : régularisation des unités de petite restauration (Grill et cafétérias)**

Cet indicateur permet de mesurer le nombre d'unités de petite restauration qui bénéficieront d'un titre administratif (homologation ou licence d'exploitation).

**Contributions des opérateurs/partenaires :**

- Opérateur 1 : XXXXXXX
- Activité 1 xxxxxxx
- Opérateur 2 : XXXXXXX
- Activité 1 xxxxxxx

## PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

### PROPOSITIONS BUDGETAIRES

#### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement					Prévisions 2027
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>4.206.1: Valorisation du patrimoine touristique</b>	<b>2 346 821 616</b>	<b>3 387 364 116</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>5 387 364 116</b>	<b>5 387 364 116</b>	<b>5 387 364 116</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	861 821 616	861 821 616	-	861 821 616	861 821 616	861 821 616
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 000 000	60 000 000	-	60 000 000	60 000 000	60 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500
<b>4.206.2: Hôtellerie</b>	<b>1 051 235 292</b>	<b>51 235 292</b>	<b>-</b>	<b>51 235 292</b>	<b>51 235 292</b>	<b>51 235 292</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	11 235 292	11 235 292	-	11 235 292	11 235 292	11 235 292
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 000 000	40 000 000	-	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme Tourisme</b>	<b>3 398 056 908</b>	<b>3 438 599 408</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>	<b>5 438 599 408</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	873 056 908	873 056 908	-	873 056 908	873 056 908	873 056 908
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	425 000 000	425 000 000	-	425 000 000	425 000 000	425 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	2 040 542 500	2 000 000 000	4 040 542 500	4 040 542 500	4 040 542 500



## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées – sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	1	92	4	121	117	209
Catégorie A	64	59	4	56	52	111
Catégorie B	32	30	0	50	50	80
Catégorie C	3	3	0	15	15	18
Main d'œuvre non permanente	36	34	1	15	14	48
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>136</b>	<b>126</b>	<b>5</b>	<b>136</b>	<b>131</b>	<b>257</b>

(8) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Opérateur 1 : AGATOUR			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0	0	0
<b>Total pour l'opérateur AGATOUR</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

### DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>379</b>		<b>379</b>		<b>0</b>	
Hors catégorie (s1)	1		1		0	
Catégorie A (s2)	184		184		0	
Catégorie B (s3)	181		181		0	
Catégorie C (s4)	13		13		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	71		71		0	
Emplois des opérateurs (u)	<b>36</b>	<b>420 030 180</b>	<b>56</b>	<b>653 336 724</b>	<b>20</b>	<b>233 306 544</b>
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>522</b>		<b>542</b>		<b>20</b>	

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		PLF 2025		
		AE	CP	
<b>Action 1 : Développement du secteur tourisme</b>				
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	
<b>Activité 1</b> : Opérations de contrôle des établissements touristiques		10 000 000	10 000 000	
<b>Activité 2</b> : Missions d'Identification des Zones d'Intérêt Touristique		10 000 000	10 000 000	
<b>Activité 3</b> : Atelier de formation sur le management de l'accueil et de guidage dans les entreprises et les sites touristiques		5 000 000	5 000 000	
<b>Activité 4</b> : Atelier de formation sur les techniques de conception et de montage des circuits touristiques		4 000 000	4 000 000	
<b>Activité 5</b> : Séminaire de formation des agents de la Direction Générale du Tourisme à la gestion budgétaire des projets de développement touristiques		6 000 000	6 000 000	
<b>Activité 6</b> : Préparation des documents		5 000 000	5 000 000	
<b>Activité 7</b> : Fonctionnement des services		20 000 000	20 000 000	
<b>Titre 4 : Transferts</b>		<b>425 000 000</b>	<b>425 000 000</b>	
Cotisation internationale ONU Tourisme		42 352 941	42 352 941	
Journée mondiale du tourisme		146 147 059	146 147 059	
Subvention à l'opérateur AGATOURL		236 500 000	236 500 000	
<b>Titre 5 : Investissement</b>		<b>3 040 542 500</b>	<b>3 040 542 500</b>	
Projet : Valorisation des sites touristiques à travers les neuf provinces		2 000 000 000	2 000 000 000	
Projet : Parc animalier		1 000 000 000	1 000 000 000	
Acquisition équipement informatique et machine spécialisée		40 542 500	40 542 500	
<b>Action 2 : Hôtellerie</b>				
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>40 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	
<b>Activité 1</b> : Mission de contrôle des établissements d'hébergement et de restauration		15 000 000	15 000 000	
<b>Activité 2</b> : Mission de formation des agents recenseurs		15 000 000	15 000 000	
<b>Activité 3</b> : Fonctionnement des services		10 000 000	10 000 000	
<b>Titre 5 : Investissement</b>		<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	
Projet Hôtel Cap Océan		1 000 000 000	1 000 000 000	
<b>Total programme Hors Titre 2</b>		<b>4 565 542 500</b>	<b>4 565 542 500</b>	

Commenté [CM1]: il s'agit des vacances, perdiems, indemnités de session, notamment

## RATTACHEMENT DES SERVICES

<b>Mission 4 : Aménagement du territoire et tourisme</b>				<b>CODE PC</b>	<b>LIB PC</b>
4	206	<b>206:Tourisme</b>			
4	206	<b>A1:Hotellerie et patrimoine</b>			
4	206	A1	<b>K1:Tourisme et patrimoine</b>	0000	Libreville
4	206	A1	K1 Direction générale du Tourisme		
4	206	A1	K1 Direction des Etudes et de la Reglemntation.		
4	206	A1	K1 Service des Statistiques		
4	206	A1	K1 Service d'Aménagement		
4	206	A1	K1 Direction des Loisirs		
4	206	A1	K1 Service de la Production et de l'Animation		
4	206	A1	K1 Compte Satellite du Tourisme		
4	206	A1	<b>K2:Hotellerie</b>	0000	Libreville
4	206	A1	K2 Direction Générale de l'hotellerie et du contrôle des hotels		
4	206	A1	K2 Direction du contrôle des hôtels		
4	206	A1	K2 Direction de l'hôtellerie,		
4	206	A1	K2 Direction technique		
4	206	<b>A2:Délégations provinciales de l'hôtellerie et du patrimoine</b>			
4	206	A2	<b>K1:Délégation de l'Estuaire</b>	2100	T. P LIBREVILLE
4	206	A2	K1 Délégation Provinciale du Tourisme de l'Estuaire		
4	206	A2	<b>K2:Délégation du Haut-Ogooué</b>	2200	T. P FRANCEVILLE
4	206	A2	K2 Délégation Zonale du Tourisme Haut Ogooué		
4	206	A2	<b>K3:Délégation du Moyen-Ogooué</b>	2300	T. P LAMBARENE
4	206	A2	K3 Délégation Zonale du Tourisme Moyen-Ogooué		
4	206	A2	<b>K4:Délégation de la Ngounié</b>	2400	T. P MOUILA
4	206	A2	K4 Délégation Zonale du Tourisme de la Ngounié		
4	206	A2	<b>K5:Délégation de la Nyanga</b>	2500	T. P TCHIBANGA
4	206	A2	K5 Délégation Provinciale du Tourisme de la Nyanga		
4	206	A2	<b>K6:Délégation de l'Ogooué-Ivindo</b>	2600	T. P MAKOKOU
4	206	A2	K6 Délégation Zonale du Tourisme de l'Ogooué-Ivindo		
4	206	A2	<b>K7:Délégation de l'Ogooué-Lolo</b>	2700	T. P KOULAMOUTOU
4	206	A2	K7 Délégation Zonale du tourisme de l'Ogooué-Lolo		
4	206	A2	<b>K8:Délégation de l'Ogooué Maritime</b>	2800	T. P PORT-GENTIL
4	206	A2	K8 Délégation Zonale du Tourisme de l'Ogooué-Maritime		
4	206	A2	<b>K9:Délégation du Woleu-Ntem</b>	2900	T. P OYEM
4	206	A2	K9 Délégation Zonale du Tourisme du Woleu-Ntem		
4	206	<b>A3:Opérateur AGATOUR</b>			
4	206	A3	<b>K1:Antenne de Libreville</b>	0000	Libreville
4	206	A3	K1 AGATOUR (Antenne de Libreville)		

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien à la politique du Tourisme et de l'artisanat a pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère du Tourisme et de l'artisanat. Il vient en appui aux programmes "Tourisme" et "Promotion de l'artisanat".

Le programme pilotage et soutien aux politiques du Tourisme et de l'artisanat est administré par le Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et de l'artisanat. Il est subdivisé en deux actions :

- pilotage de la stratégie ministérielle ;
- coordination administrative

### DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme pilotage et soutien à la politique du Tourisme et de l'artisanat est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	0
Action 2 : Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

- (2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

Cette action repose sur :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière de promotion du tourisme ;
- l'anticipation des évolutions en matière de politique du tourisme ;
- l'application du contrôle de la performance du département.

Le pilotage de la stratégie ministérielle est mis en œuvre par :

- le cabinet du ministre ;
- l'inspection général des services du ministère.

### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action Coordination administrative est portée par le Secrétaire Général du Ministère. Cette action consiste en :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine du ministère, des systèmes d'information, des affaires juridiques, de la communication, de la documentation et des archives ;
- l'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes sectoriels ;
- l'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

La mise en œuvre est assurée par :

- le Secrétariat Général ;
- les fonctions supports rattachées au Secrétariat Général.

Les fonctions supports sont portées par des Directions Centrales (Affaires Financières, Ressources Humaines, Système d'Information,).

La seule direction actuellement opérationnelle est la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui comprend quatre services pour la gestion de l'information financière, de la commande publique et du patrimoine du ministère ;

# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme soutien englobe un ensemble des fonctions transversales parmi lesquelles on distingue :

- la fonction Gestion des Ressources Humaines ;
- la fonction Système d'Information ;
- la fonction Patrimoine Immobilier.

Sur l'ensemble de ces fonctions on note :

- une inégale répartition des effectifs et une inadéquation entre les profils et le poste ;
- des moyens de transport et des outils de travail insuffisants (ordinateurs, photocopieurs, bureau, meuble de rangement) ;
- des structures d'accueil insuffisantes (certains responsables n'ont pas de bureaux ou les partagent avec leur collaborateur) ;
- une absence des statistiques au sein du ministère ;
- une communication interne et externe à renforcer ;
- un suivi et une gestion du patrimoine problématique ;
- un fonds documentaire et d'archives quasi inexistant.

Les stratégies d'actions à mettre en place reposent sur :

- le renforcement des capacités opérationnelles du personnel tant du programme soutien que des programmes de politiques publiques ;
- le développement des systèmes d'information en vue de la production des statistiques et de l'amélioration de la gestion des données ;
- l'élaboration des programmes d'acquisition des équipements en moyens roulants, en mobilier et ameublement et en outils de travail (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, ...) ;
- poursuite du plan de communication permettant de communiquer sur les actions conduites au sein de la mission ;
- le développement des mécanismes de gestion et de suivi du patrimoine du Ministère ;

La mise en œuvre des archives numériques

### ENJEUX

- Enjeu 1 : coordonner et veiller au travail en synergie des programmes de la mission.
- Enjeu 2 : assurer une meilleure assistance et conseil aux opérateurs touristiques dans l'accomplissement de leurs missions.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : développer un système performant de gestion des ressources humaines d'ici à fin 2025

- Résultat annuel attendu 1 : cent (100) agents à former ; 20
- Résultat annuel attendu 2 : élaboration et validation de cent (100) fiches de poste ;
- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place un outil de gestion des ressources humaines ;

OBJECTIF N°2 : définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management du ministère d'ici à fin 2025



;

- Résultat annuel attendu 1 : deux (2) procédures métiers à élaborer.
- Résultat annuel attendu 2 : deux (2) tableaux de bord à élaborer.
- Résultat annuel attendu 3 : mise en place d'une banque de projets

OBJECTIF N° 3 : moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2025

Résultat annuel attendu 1 : 25% de la charte de qualité de service élaborés.

## PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### OBJECTIF N°1: Développer un système performant de gestion des ressources humaines d'ici à fin 2025

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : cent (100) agents à former dans cinq domaines touristiques
- Résultat annuel attendu 2 : élaboration et validation de cent (100) fiches de poste
- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place un outil de gestion des ressources humaines.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'agents formés	Nombre	100	100	50		
Nombre de domaines couverts	Nombre	5	5	3		
Nombre fiche de poste élaborée	Nombre	100	100	100		
Nombre fiche de poste validée	Nombre	100	100	100		
Taux d'élaboration de l'outil de gestion des ressources humaines	Pourcentage	10	25	50		

**Source des données** : Secrétariat général du Ministère du Tourisme et de l'artisanat

#### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- Inscrire les agents remplissant les conditions aux concours d'Etat (EPCA, ENA, ...)
- rechercher des partenariats en vue des conventions de formation et de renforcement des capacités des agents ;
- Susciter la participation des agents aux séminaires et colloques organisés par d'autres administrations, institutions ou organismes.
- Organiser des séminaires de formation aux profits des agents.
- Travailler avec la DGFP sur cet objectif pour être en cohérence avec le travail qui y est effectué
- Préparer le formulaire de fiche de poste ainsi que son guide méthodologique
- Mettre en place un outil de suivi de l'avancement des travaux dans les programmes
- Former les responsables hiérarchiques au renseignement des fiches de postes
- Accompagner méthodologiquement les responsables hiérarchiques
- Faire un contrôle de cohérence global du contenu des fiches de poste renseignées par les responsables hiérarchiques
- Identifier les agents par unités opérationnelles, par service.
- Déterminer le niveau de la masse salariale par hiérarchie.

#### Précisions méthodologiques :

##### Indicateur 1 : agents formés

Cet indicateur mesure le nombre d'agents de retour d'un stage de formation (pour les formations verticales) et des agents ayant reçu un renforcement des capacités via des séminaires, colloques, dans les différents domaines de compétence du Ministère. Il s'obtient par l'agrégation du nombre d'agents formés en un an

**Indicateur 2 : domaine de formation**

Cet indicateur mesure le nombre de domaines dans lesquels les agents ont reçu une formation Il s'obtient par l'agrégation des différents domaines de formation

**Indicateur 3 : fiche de poste**

Cet indicateur mesure le nombre de fiches de postes élaborées au cours d'une année. Il s'obtient par l'agrégation du nombre de fiches de poste.

**Indicateur 4 : fiche de poste**

Cet indicateur mesure le nombre de fiches de postes validées par la hiérarchie. Il s'obtient par l'agrégation du nombre de fiches de postes effectivement validées.

**Indicateur 5 : outil de gestion des ressources humaines**

Cet indicateur mesure le niveau d'élaboration de l'outil de gestion des ressources humaines au sein du Ministère. Il s'obtient par l'évaluation du niveau d'élaboration de l'outil de gestion des ressources humaines au cours d'une année.

**Contributions des opérateurs/partenaires :**

**OBJECTIF N°2 Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management du ministère d'ici à fin 2025**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : deux (2) procédures métiers à élaborer.
- Résultat annuel attendu 2 : deux (2) tableaux de bord à élaborer.
- Résultat annuel attendu 3 : Mise en place d'une banque de projets.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre de procédures métiers formalisées	Nombre	2	2	2		
Nombre de tableaux de bord élaborés	Nombre	2	2	2		
Mise en place d'une banque des projets	%	10	25	50%		

Source des données : Secrétariat général du Ministère du Tourisme et de l'artisanat

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

- s'accorder sur les objectifs, le contenu et le déroulement type de ces réunions de pilotage ;
- établir un calendrier des réunions sur l'année ;
- centraliser chaque trimestre au SG les tableaux de bord des 2 programmes ;
- tenir les réunions sous la présidence du SG-RPROG pilotage et soutien et élaborer puis diffuser un relevé de conclusions à l'issue de chacune d'entre elles ;
- communiquer au Ministre chaque trimestre le relevé de conclusions de la réunion et la synthèse des résultats des 2 programmes ;
- mettre en place un groupe de travail dédié par structure, avec l'accompagnement méthodologique d'un membre de l'IGS ;
- recenser et analyser les procédures existantes ;
- rédiger les procédures ;
- valider les procédures ;
- former les équipes opérationnelles aux procédures ;
- élaborer les procédures administratives et des procédures métiers par unité administrative.
- élaborer les exigences de qualité de chaque unité administrative (directions centrales, directions générales).

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1 :** procédures métiers

Cet indicateur mesure le nombre de procédures que l'on exécute quotidiennement pour l'accomplissement des tâches. Il s'obtient par le dénombrement des procédures métiers élaborées.

### Indicateur 2 : tableaux de bord

Cet indicateur mesure le nombre de tableaux de bord élaborés permettant de suivre les activités du Ministère. Il s'obtient par le décompte des tableaux de bord.

### Indicateur 3 : banque des projets

Cet indicateur mesure le niveau de mise en place d'une banque de projets. Il s'obtient par l'évaluation du niveau de mise en œuvre de la banque de projet.

### Contributions des opérateurs/partenaires :

Unité du Contrôle Budgétaire et services centraux de la DGBFIP

## OBJECTIF N°3 : Moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2025

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

Résultat annuel attendu 1 : 25% de la charte de qualité de service élaborés.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle 2026
Niveau d'élaboration de la charte de qualité de service	Pourcentage	10	25	50		

Source des données : Cabinet du Ministre du Tourisme et de l'artisanat et l'Inspection Générale des Services

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Elaborer une fiche d'évaluation de la qualité de service actuelle et la faire renseigner par les principaux managers des deux programmes de politique publique ; compléter cette action, le cas échéant, par des entretiens ou des réunions avec ces mêmes managers

Définir dans chaque service des engagements de qualité de service (information-consultation-concertation, accueil, prise en charge des demandes, délais à respecter...)

Définir pour chacun de ces engagements un plan d'actions opérationnel

### Précisions méthodologiques :

#### Indicateur 1 : charte de qualité de service

Cet indicateur mesure le niveau d'élaboration de la charte de qualité de service offert aux usagers. Il s'obtient par l'évaluation du niveau d'élaboration de la charte.

**PROPOSITIONS BUDGETAIRES**

**PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE**

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>4.209.1:Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>150 000 000</b>	<b>349 999 999</b>	<b>-</b>	<b>349 999 999</b>	<b>349 999 999</b>	<b>349 999 999</b>	<b>150 000 000</b>	<b>349 999 999</b>	<b>-</b>	<b>349 999 999</b>	<b>349 999 999</b>	<b>349 999 999</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	-	199 999 999	-	199 999 999	199 999 999	199 999 999	-	199 999 999	-	199 999 999	199 999 999	199 999 999
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000
<b>4.209.2:Coordination administrative</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>-</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>-</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>	<b>1 889 366 056</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 639 366 056	1 639 366 056	-	1 639 366 056	1 639 366 056	1 639 366 056	1 639 366 056	1 639 366 056	-	1 639 366 056	1 639 366 056	1 639 366 056
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 000 000	250 000 000	-	250 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000	-	250 000 000	250 000 000	250 000 000
<b>Total pour le programme Pilotage et Soutien à la politique du Tourisme et de l'Artisanat</b>	<b>2 039 366 056</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>-</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 039 366 056</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>-</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>	<b>2 239 366 055</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 639 366 056	1 839 366 055	-	1 839 366 055	1 839 366 055	1 839 366 055	1 639 366 056	1 839 366 055	-	1 839 366 055	1 839 366 055	1 839 366 055
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 000 000	400 000 000	-	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	-	400 000 000	400 000 000	400 000 000

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

**PROPOSITIONS D'EMPLOIS**

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie		12				12
Catégorie A	12	12		11	11	23
Catégorie B	3	4		3	3	7
Catégorie C	1	1	1	2	1	2
Main d'œuvre non permanente	2	2		9	9	11
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>18</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>55</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
<b>Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxx</b>			
<b>Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Total pour le programme</b>			

## JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

### DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2023 Réalisation		2024 Prévisions		Ecart (2024- 2023)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>29</b>		<b>44</b>		<b>15</b>	
Hors catégorie (s1)	12		12		0	
Catégorie A (s2)	12		23		11	
Catégorie B (s3)	4		7		3	
Catégorie C (s4)	1		2		1	
Main d'œuvre non permanente (t)	2		11		9	
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>31</b>		<b>55</b>		<b>24</b>	



**AUTRES DEPENSES**

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>N°4.209 : Action 1 Pilotage de la stratégie ministérielle</b>			<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Titre 3 : Biens et services</b>			<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	
<b>Activité 1 : gestion du cabinet du Ministre</b>			100 000 000	100 000 000	
<b>Activité 2 : Contrôle et Inspection</b>			50 000 000	50 000 000	
<b>Titre 4 : Transferts</b>					
<b>Action 2 : Coordination administrative</b>			<b>250 000 000</b>	<b>250 000 000</b>	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>			<b>250 000 000</b>	<b>250 000 000</b>	
Activité 1 Gestion patrimoniale			25 000 0000	25 000 0000	
Activité 2 : Gestion des ressources humaines			25 000 0000	25 000 0000	
Activité 3 : Élaboration du manuel du manager et de la charte de qualité			25 000 0000	25 000 0000	
Activité 4 : Autres activités du Secrétariat Général			75 000 000	75 000 000	
Activités 5 : élaboration des documents budgétaires			20 000 000	20 000 000	
Activité 5 Autres activités de coordination			80 000 000	80 000 000	
<b>Titre 4 : Transferts</b>					
<b>Total programme Hors Titre 2</b>			<b>400 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	

## RATTACHEMENT DES SERVICES

<i>Mission 4 : Aménagement du territoire et tourisme</i>			CODE PC	LIB PC
4	<b>4.209: Pilotage et Soutien à la politique du Tourisme</b>			
4	4.209	A1 <b>K1: Cabinet</b>	0	Libreville
4	4.209	A1 K1 <i>Cabinet du Ministre</i>		
4	4.209	A1 K1 <i>Inspecteur Générale des Services</i>		
4	4.209	<b>A2: Coordination administrative</b>		
4	4.209	<b>A2 K1; Administration Générale</b>	0	Libreville
4	4.209	A2 K1 <i>Secrétariat Général</i>		
4	4.209	<b>A2 K2: Fonctions supports</b>	0	Libreville
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Ressources Humaines</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Affaires Financières</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Affaires Juridiques</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Systèmes d'Information</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale de la Communication</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Statistiques et des Etudes</i>		
4	4.209	A2 K2 <i>Direction Centrale des Archives et de la Documentation</i>		